

*Questions orales*LA RESPONSABILITÉ ENVERS LA CHAMBRE DES  
COMMUNES

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, je signale au vice-premier ministre que si j'insiste aussi lourdement, c'est. . .

**M. Mazankowski:** C'est la lutte la plus bidon de votre vie.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** . . . parce que cette affaire ne relève pas de la police, mais du Parlement. Il s'agit de la responsabilité du ministre des Finances et du premier ministre envers la Chambre des communes.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Le vice-premier ministre devenait un peu personnel. Je tiens à lui dire ceci. Je sais qu'il est en mauvaise posture. Il protège le ministre des Finances. Il protège le premier ministre.

Je tiens à lui rappeler qu'il se trouve dans une position analogue à celle dans laquelle se trouvait le député du Yukon, qui protégeait le premier ministre dans l'affaire Sinclair Stevens.

Une bonne partie des discussions sont inutiles. Mon intuition me dit que le vice-premier ministre en sait plus qu'il n'en dit à la Chambre des communes. Je l'exhorte à dire la vérité à la Chambre avant que le château de cartes ne s'écroule.

**M. Clark (Yellowhead):** Votre intuition vous joue de mauvais tours.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le chef libéral devient puéril et grotesque quand il renifle l'odeur du scandale. C'est le cas pour le moment.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** Son propre député. . .

**Mme Gaffney:** Vous êtes en pleine forme!

**M. Mazankowski:** Plus en forme que vous.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Tobin:** C'est du maquillage.

**M. Mazankowski:** Ma parole contre la vôtre quand vous voulez.

**M. Tobin:** Nous verrons bien.

**M. Mazankowski:** Monsieur le Président, un de ses députés, le député de Winnipeg-Sud-Centre, a dit ceci, comme en témoigne la page 1032 du Hansard: «Les éléments de preuve permettent maintenant de croire que cette fuite portait sur la presque totalité du budget et qu'elle provenait d'un certain nombre de sources». Je présume. . .

**M. Turner (Vancouver Quadra):** L'admettez-vous?

**M. Mazankowski:** Non. Je présume que si le député avait des éléments de preuve, il les a fournis à la GRC. Sinon, il aurait dû le faire. S'il ne l'a pas fait, le chef de l'opposition devrait insister pour que son collègue les donne à la GRC.

[Français]

L'ANNONCE DE FAITS NOUVEAUX—LA POSITION DU  
GOUVERNEMENT

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au vice-premier ministre et concerne la fuite du Budget. J'ai en mains le texte du compte rendu officiel des *Débats* de la Chambre des communes, en date du 18 mai, dans lequel le solliciteur général nous dit, et je cite, parlant toujours de la deuxième fuite du Budget: «Depuis le début, l'enquête incluait les faits auxquels référerait hier, monsieur le Président.», à la page 1912 du Hansard. Comment donc le vice-premier ministre peut-il réconcilier l'admission d'hier du solliciteur général à l'effet que la GRC connaissait tous ces faits-là depuis le début, lorsque le premier ministre nous a dit à la Chambre, et je cite la page 1036 du Hansard:

. . . le solliciteur général a dit qu'il informerait immédiatement la Chambre de tout fait nouveau. . .

Pourquoi le solliciteur général ne nous a-t-il pas informés de ce fait nouveau dont il admet lui-même qu'il existe, et qu'il a admis hier à la Chambre des communes? Pourquoi avoir caché ce fait-là à la Chambre des communes?

**L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, nous n'avons rien à cacher. Dès le lendemain où ces événements sont arrivés, j'ai indiqué à la Chambre que dès ce moment-là, nous avions une enquête complète sur tous les événements qui a été entreprise, dès le moment où le document en question a été exhibé à la télévision. Et j'ai de plus demandé, et c'est à cela que je réfère. . . je veux bien le signaler à mon honorable ami, ce que j'ai dit hier référerait justement à ce que dès le début de l'enquête, nous avons demandé de regarder toutes les possibilités que des gens aient pu profiter de la circulation d'un document budgétaire avant la production du Budget. C'est justement à cela que je faisais référence hier, et je crois que c'est agir de façon très responsable. Et j'ai